INFOCOMMUNE JUIN 2010
N°97

Saint-Léger en Gaume

OUVERTURE DE LA SAISON ESTIVALE

Du samedi 26 juin au dimanche 15 août
(en fonction de la météo : jusqu'au dimanche 22 août)

Lac de Conchibois

Ouvert de 14h à 21h.
Mercredi et dimanche, de 11h à 21h.

Eau de baignade de qualité, contrôlée régulièrement.

Présence de maîtres-nageurs diplômés.





BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION TRIMESTRIEL

SOMMAIRE

- Le mot du Bourgmestre
- Vie communale
- Environnement
- Vie sociale
- Vie culturelle
- Petite enfance, jeunesse et enseignement
- Nos joies, nos peines
- Chronique léodégarienne







LE MOT DU BOURGMESTRE

Mesdames, Messieurs,
Chers Léodégariens

La zone de police ''Sud Luxembourg'', comprenant les communes d'Aubange, Messancy, Musson et Saint-Léger, a fait réaliser un sondage afin de mesurer les préoccupations de ses habitants en matière de sécurité.
Je ne vous étonnerai pas en vous disant que c'est le vol dans les habitations qui vous préoccupe en priorité, suivi par la problématique relative aux stupéfiants et à la circulation.
Les nuisances sociales et le non-respect de l'environnement sont également souvent cités.
Effectivement, lors de soirées dansantes, il est regrettable que les riverains des salles publiques aient à subir les dégradations occasionnées par quelques personnes.

La grande majorité de nos concitoyens attend surtout des services de police qu'ils fassent de la prévention plutôt que de la répression. La population attend notamment une plus grande visibilité des forces de l'ordre dans les rues. Nous devons en tenir compte.

C'est dans la foulée de ce sondage que, lors du dernier Conseil communal, le commissaire divisionnaire de notre zone de police, M. Marc AREND, est venu présenter la politique préventive de sécurité de nos quatre communes.

Des réponses aux questions posées par les Conseillers, on peut en déduire que Saint-Léger est une commune calme. Elle est, comme l'a écrit un journaliste, « le bon élève de la zone Sud Luxembourg ». Mais malheureusement, nous ne sommes pas à l'abri de délits qui traumatisent nos habitants.

Dans un autre domaine, mais il concerne également la vie en société, je ne saurais trop encourager les jeunes nés en 1994 et en 1995 à se porter candidat au Conseil provincial des jeunes, ou à tout le moins s'y intéresser, et à voter pour un ou une jeune qui pourrait représenter notre commune.
Ce conseil renouvelle ses membres pour la législature 2010-2012
Toutes les informations pratiques se trouvent dans ce bulletin.

N'oubliez pas cette citation : « si tu ne t'intéresses pas à la politique, la politique, elle, s'intéresse à toi ! »
Il n'est donc jamais trop tôt pour s'en préoccuper.

Je vous remercie de votre attention et je vous souhaite une bonne lecture.

Table des matières

Le mot du Bourgmestre ____ 3

Vie communale ____ 4
Heures d'ouverture de la maison communale ____ 4
Réservations des salles du complexe sportif et cafétéria ____ 4
Conseil communal ____ 4
Déclaration fiscale ____ 4

Environnement ____ 5
Villages Fleuris – Une action du Cercle horticole ____ 5
Opération Communes et Rivières Propres 2010 ____ 6-7
Parcs à conteneurs ____ 8
Aidez notre nature, prenez garde aux plantes invasives ! ____ 8

Vie sociale ____ 8
Accueil des nouveaux arrivants ____ 8
Excursion annuelle des aînés ____ 9
Renouvellement du Conseil provincial des jeunes ____ 9
Centres de guidances provinciaux – Appel aux bénévoles ____ 9

Vie culturelle ____ 10
Harmonie royale Sainte-Cécile ____ 10
Discobus de la Médiathèque ____ 10
Théâtre à l'école de Meix ____ 10
Fête du 15 août ____ 10
Galerie Franmi-Don-pedro ____ 11

Vie sportive ____ 11
Châtillon champion ! ____ 11

Petite enfance, jeunesse et enseignement ____ 11
Joujoumobile ____ 11
Patro ____ 11
Plaines d'été 2010 – Programme des activités ____ 12
Stages d'été par « Expert sport » - Programme des activités ____ 13

Nos joies, nos peines ____ 14
In memoriam ____ 15

Chronique léodégarienne ____ 15

VIE COMMUNALE



Heures d'ouverture de la Maison Communale

	8H	9H	10H	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H
LUNDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
MARDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
MERCREDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
JEUDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
VENDREDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
SAMEDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT					
DIMANCHE										

Monsieur le Bourgmestre de Saint-Léger
Rue du Château, 19 - B-6747 SAINT-LEGER

Tél : +32 (0)63 / 23.92.94
Fax : +32 (0)63 / 23.95.82

www.saint-leger.be
commune.saint-leger@publilink.be

Réservation des salles et de la cafétéria du Complexe sportif

Vous souhaitez réserver les salles ou la cafétéria du complexe sportif ?

Les réservations seront faites auprès de Madame Katleen SOBLET, secrétaire de l'ASBL centre sportif et culturel de St-Léger et employée communale :
en journée, de 12h30 à 16h30, du lundi au vendredi,
- par téléphone au 063/58.99.28
- par mail : katleen.soblet@publilink.be.

Vous pouvez également contacter l'Administration communale au n° 063/23.92.94.

Le planning de réservation des salles sportives peut être consulté sur le site internet de la commune : www.saint-léger.be/culture-loisirs sports/complexe sportif.

Conseil communal

Nous vous rappelons que les séances du Conseil communal sont ouvertes au public et qu'il vous est loisible d'obtenir, par courrier ou par mail, les dates des séances et la liste des points qui y seront discutés.
Vous pouvez également consulter les procès-verbaux des Conseils sur le site de la commune.

Déclaration fiscale

POUR VOUS AIDER A REMPLIR VOTRE DECLARATION FISCALE

Depuis plusieurs années, l'Administration communale organise une permanence pour vous aider à remplir votre déclaration fiscale (uniquement pour les salariés, pensionnés ou chômeurs).

Cette année, cette séance se déroulera le
Samedi 12 juin 2010 de 8h30 à 14h00, à la Maison Communale, rue du Château, n° 21 à SAINT-LEGER
(Ancienne Maison Glouden). Entrée en façade, rue du Château.

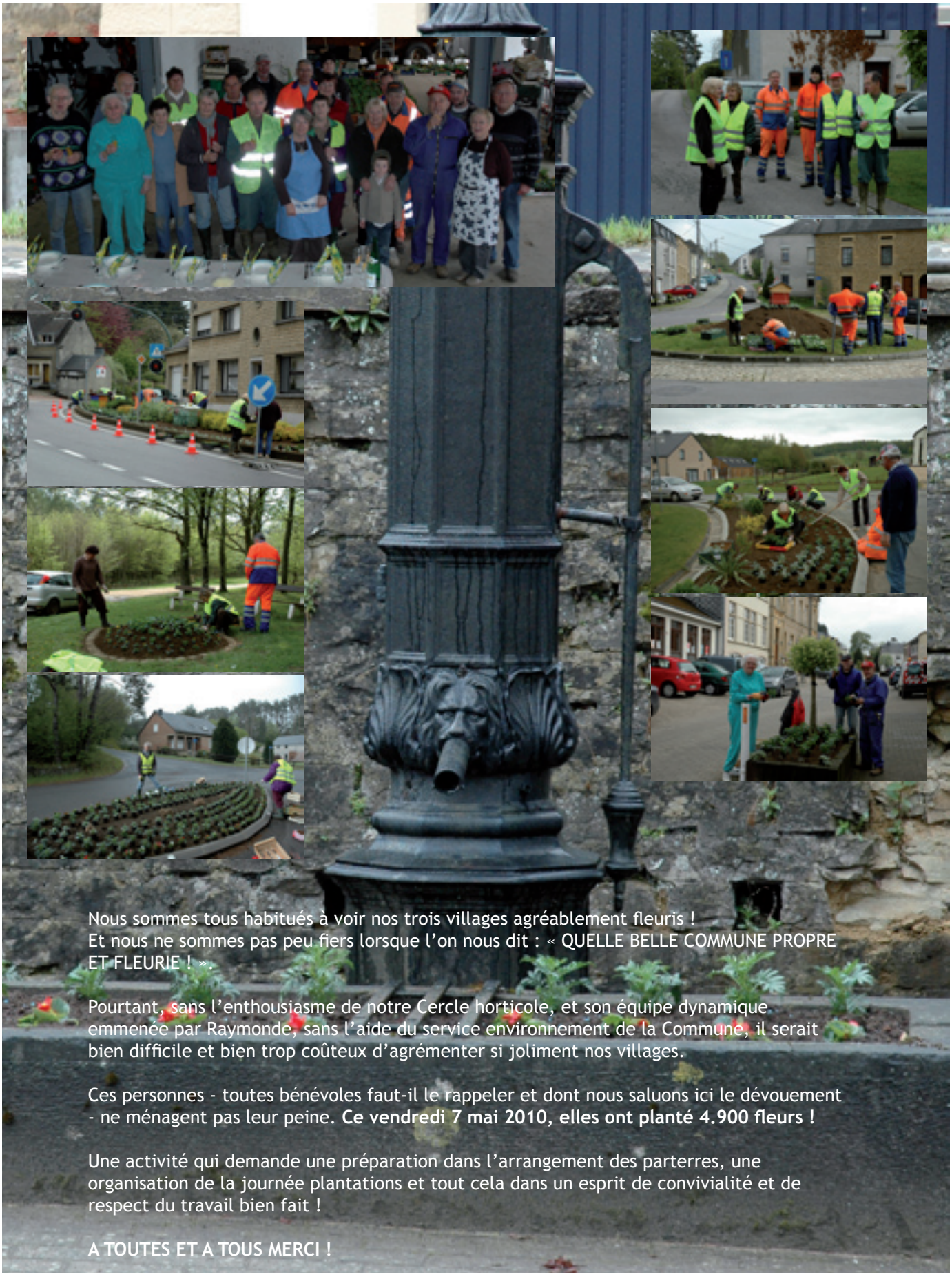
Veuillez vous munir des différentes pièces nécessaires pour remplir votre déclaration :
- relevés annuels de votre employeur, de la caisse de pension, de maladie ou de chômage,
- attestations fiscales pour prêts hypothécaires ou assurances-vie,
- les déclarations des deux années précédentes ainsi que les derniers décomptes des contributions (Avertissement-extrait de rôle),
- votre revenu cadastral (Avertissement-extrait de rôle en matière de précompte immobilier),
- ainsi que toute autre pièce dont vous avez généralement besoin pour votre déclaration.

De plus en plus d'habitants de notre commune participent à cette permanence. Afin de gagner un peu de temps et d'éviter une trop longue attente, nous vous demandons de bien vouloir remplir les cadres I et II des deux premières pages du document préparatoire à la déclaration.

Si vous le souhaitez, un calcul de votre impôt pourra être effectué par ordinateur.



Villages Fleuris – Une action du Cercle horticole



Nous sommes tous habitués à voir nos trois villages agréablement fleuris !
Et nous ne sommes pas peu fiers lorsque l'on nous dit : « QUELLE BELLE COMMUNE PROPRE ET FLEURIE ! ».

Pourtant, sans l'enthousiasme de notre Cercle horticole, et son équipe dynamique emmenée par Raymonde, sans l'aide du service environnement de la Commune, il serait bien difficile et bien trop coûteux d'agrémenter si joliment nos villages.

Ces personnes - toutes bénévoles faut-il le rappeler et dont nous saluons ici le dévouement - ne ménagent pas leur peine. **Ce vendredi 7 mai 2010, elles ont planté 4.900 fleurs !**

Une activité qui demande une préparation dans l'arrangement des parterres, une organisation de la journée plantations et tout cela dans un esprit de convivialité et de respect du travail bien fait !

A TOUTES ET A TOUS MERCI !





Communes et Rivières Propres

Un grand merci à toutes et à tous ...



© VDE



© VDE


Ramasse
TA CRASSE!
© VDE




Arlon


© VDE






400 ANS...
TOUJOURS LA !
Commune de St Léger










Ensemble pour un
propre!
© VDE







Parcs à conteneurs

ATTENTION :
Accès réduits aux parcs à conteneurs

Cette décision fait suite à l'interpellation de communes frontalières face aux apports croissants de déchets de citoyens français, luxembourgeois et allemands dans nos parcs à conteneurs et aux coûts de gestion qui en découlent.

Nous invitons les usagers non résidents en Belgique à contacter leur municipalité pour connaître les déchetteries/parcs de recyclages locaux.

Les propriétaires d'une seconde résidence en Belgique seront toujours acceptés sur les parcs moyennant la présentation d'une preuve de résidence.

Pourquoi ce changement ?

- Pour respecter la législation européenne qui réglemente les transferts « transfrontaliers » de déchets.
- Pour arrêter de répercuter sur les citoyens belges les coûts liés à la gestion de ces déchets « étrangers ».

VIE SOCIALE



Accueil des nouveaux arrivants

Depuis 2004, les nouveaux arrivants de notre commune sont invités à l'Administration communale afin de prendre connaissance de toutes les richesses de leur nouvelle patrie !



Ce 26 février dernier, une trentaine de nos nouveaux concitoyens avait fait le déplacement à la salle des fêtes où une présentation de diapositives leur a permis de découvrir les différents services administratifs, la fiscalité attractive de notre commune, le tri des déchets, les richesses naturelles, touristiques et patrimoniales, les différents clubs et associations, les grandes manifestations et activités communales…

Bref une découverte en profondeur de notre commune qui s'est soldée par une visite des locaux de la Bibliothèque, avant de boire le verre de bienvenue.

Excursion annuelle des aînés

C'est avec plaisir que nous vous invitons à participer à l'excursion annuelle qui aura lieu le jeudi 1er juillet 2010.

BIENVENUE EN LORRAINE FRANCAISE

Au programme de la journée :

- Arrêt petit déjeuner à Metz.
- Visite guidée du Château de HAROUÉ.
- Repas de midi à MEREVILLE.
- Visite de la Maison de la Mirabelle à ROZELIEURES.
- Repas du soir avec animation musicale.

Les personnes concernées recevront une invitation :

1. tous les couples dont un des conjoints est âgé de 60 ans au moins au 31.12.2010
2. les personnes isolées âgées de 60 ans au 31.12.2010
3. les personnes veuves dont le conjoint aurait eu 60 ans au 31.12.2010.

A concurrence des places disponibles au moment de la clôture des inscriptions et sur base de la date d'inscription, tout ayant droit peut se faire accompagner.
Nous espérons vous voir nombreux et vous souhaitons dès à présent de passer une agréable journée.

Renouvellement du Conseil provincial des jeunes

Le CPJ, la voix des jeunes
de la province de Luxembourg
en Belgique et à l'étranger !

Renouvellement et élections de la législature 2010-2012

Tu es né entre le 1er janvier 1994 et le 31 décembre 1995 et domicilié dans l'une des 44 communes de la province ? Tu veux que l'on tienne compte de ton avis ?

Tu as envie de défendre les idées des jeunes ? Tu as des projets plein la tête ? Tu veux vivre de nouvelles expériences et rencontrer d'autres jeunes ? Tu aimerais bénéficier de l'expérience d'autres personnes ?

Alors le CPJ est fait pour toi ! Pendant 2 ans, au travers de 6 sessions de 3 jours, tu auras l'occasion de découvrir les médias et les événements organisés dans notre province, l'occasion de te former en participant à de nombreuses activités en province mais aussi à l'extérieur, de vivre une expérience enrichissante avec d'autres jeunes et de représenter tous les jeunes de la province en Belgique et à l'étranger.

Alors, n'hésite plus, lance-toi dans cette belle aventure…

Attention, il n'y aura qu'un représentant par commune ! Il te suffit d'envoyer ta candidature à l'Administration provinciale, à l'attention de Monsieur Pierre-Henry GOFFINET, Greffier provincial, Place Léopold 1 à 6700 Arlon ou par télécopie au 063 22 57 57 ou par mail à l'adresse suivante greffier.provincial@province.luxembourg.be avant le 30 juin 2010 à minuit avec une copie de ta carte d'identité, une présentation de ton 'programme' (les sujets qui te tiennent à coeur et que tu souhaites défendre si tu es élu !) et l'autorisation parentale téléchargeable sur www.province.luxembourg.be (rubrique 'Conseil provincial').

Des élections auront ensuite lieu dans ta commune entre le 23 août 2010 et le 1er septembre 2010 et tous les jeunes concernés pourront aller voter pour toi ou un autre candidat à la maison communale. Un seul jeune sera élu par commune et les candidats non-élus deviendront suppléants.

Les résultats seront annoncés le 24 septembre 2010 et les élus seront installés le mercredi 27 octobre 2010 à Arlon dans la salle du Conseil provincial. Tu commenceras ensuite la législature par un stage de 3 jours pendant le congé de Toussaint avec tous les membres du Conseil provincial des Jeunes.

Si tu ne souhaites pas être candidat, n'oublie pas d'aller voter pour celui ou celle que tu désires voir représenter ta commune au sein du CPJ !

Rencontres - Formation - Culture - Visites - Débats
Découverte des médias - Projets - Grappe Jeunes
Salons - Expérience - Environnement
Organisation d'activités diverses - Travail de mémoire
Expression de soi par la voix - Développement durable
Plan langues - Au cœur de la citoyenneté
Une ardeur d'avance - Echanges
Parlement Européen de la Jeunesse
Jury du Godefroid Jeune - les jeunes ont du talent.be

Plus d'info ?

Province de Luxembourg - CPJ - Place Léopold 1 - 6700 ARLON
N.DALAIDENNE, Coordinateur du CPJ
063 212 767 - cpj@province.luxembourg.be
www.province.luxembourg.be *(rubrique Conseil provincial)*

Centres de guidances provinciaux – Appel aux bénévoles

« A travers le deuil, la vie... »
La Province de Luxembourg et les Centres de Guidance Provinciaux organisent un
APPEL AUX BENEVOLES

pour assurer l'animation des groupes d'entraide pour personnes endeuillées.

Profil recherché : expérience et intérêt pour la problématique du deuil, sens de l'écoute.

Il vous sera demandé :

- d'animer au minimum un groupe d'entraide à Arlon, Libramont, Marche-en-Famenne ou Vielsalm, à raison d'une fois par mois pendant un an.
- de participer aux réunions mensuelles de préparation aux animations
- de participer aux supervisions (+/- 10 par an)
- de participer aux réunions de coordination (+/- 3 par an)
- de s'engager dans une formation (formation à l'écoute, formation théorique sur la problématique du deuil et à l'animation de groupe, travail vos deuils personnels)
- de participer à certaines conférences

CONTACTS : Julie Vande Lanoitte - Caroline Benoit 0498/810 849

Coordination Deuil Suicide Luxembourg (CDSL)
Centres de guidance provinciaux
Rue Léon Castilhon, 62, 6700 Arlon



Harmonie royale Sainte-Cécile

Concert de Gala du 150e anniversaire de l'Harmonie Royale Saint-Cécile du 15 mai 2010.





Discobus de la Médiathèque

la médiathèque
DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE ASBL

Depuis le 1er avril 2010, le Discobus n° 2 de la Médiathèque de la Communauté française de Belgique stationne chaque vendredi, de 13h30 à 14h30 sur le parking du Complexe sportif à Saint-Léger.



Le Discobus est accessible à tout le monde moyennant une inscription de 5 € pour les moins de 24 ans et de 10 € pour les plus de 24 ans. L'inscription est valable à vie et dans tous les centres de prêt du réseau de la Médiathèque.

Les tarifs de prêt varient en fonction de la durée. Les enseignants, éducateurs et formateurs peuvent bénéficier de conditions particulières, dans le cadre de leurs activités pédagogiques.

A bord du Discobus, quelque 20.000 médias répondant à tous les goûts, à toutes les envies de délassement, d'information, d'éducation ou de découverte, des collections immensément riches en :
- musique : Rock, pop, techno, soul, rap, reggae, hip-hop, chanson française, humour, musique classique, opéra, opérette, musiques traditionnelles, jazz, blues, rock'n'roll, littérature, contes et chansons pour enfants, musique de films, variétés, bruitages et documents sonores,
- image : des films dans tous les genres du cinéma, des documentaires,
- cours de langues : plus de 70 langues disponibles ;
- jeux.

Si parmi ces collections locales, des titres ne sont pas présents, les membres ont accès, sur commande, à d'autres choix parmi la quasi-totalité de celles de la Médiathèque : disques compacts, DVD, CD-Roms y compris les jeux (aussi pour consoles), vidéos et DVD de cinéma, documentaires ou musicaux, cours de langues enregistrés, diapositives, et un fonds de microsillons non édités sur CD... Sans oublier le Blu-Ray dont la liste des titres ne cesse d'augmenter.

La Médiathèque travaille en étroite collaboration avec l'enseignement et les associations, mettant à leur disposition de nombreux programmes audiovisuels, sonores et multimédias, remarquables outils pédagogiques au service de l'éducation.

Infos complémentaires :
- www.lamediatheque.be.
- discobus2@lamediatheque.be – direction.reseau@lamediatheque.be.
- 061/22.43.20 (le mardi) ou 081/30.76.67 (Direction du réseau).

Sur le site www.lamediatheque.be, les surfeurs trouveront toutes les informations utiles : coordonnées du réseau de prêt, modalités, promotions, animations, nouveautés, publications, collections, nombreuses suggestions thématiques en prise avec l'actualité, bref tout ce qu'il faut savoir sur la Médiathèque.

Le service de la Médiathèque à Saint-Léger est réalisé avec l'aide de la Communauté française,
de la Loterie nationale et de la Commune de Saint-Léger.

Théâtre à l'école de Meix

La classe de 6ème primaire
de l'école communale de Meix-le-Tige,
en collaboration avec l'administration
communale de Saint-Léger,

est heureuse de vous inviter à la représentation de leur pièce de théâtre :

« A TRIP ALONG THE LESSON »

qui se déroulera le vendredi 04 juin 2010 à 20h30.

Entrée gratuite – Réservation obligatoire

Afin de faciliter l'organisation de cette soirée, nous vous demandons de réserver vos places car celles-ci sont limitées. De plus, nous attirons votre attention sur le fait que les enfants sont novices et que l'acoustique de la salle est assez précaire. Par conséquent, nous vous demandons de ne pas emmener d'enfants en bas âge. Nous vous remercions d'ores et déjà de votre compréhension.

Les réservations se feront soit par mail à l'adresse suivante : theatre0406@orange.fr, soit par téléphone auprès de Mme Franmi GILSON (063/22 15 08 - 0497/42 54 89) ou Mme Laurence Mancini (0033 6 86945025)

Fête du 15 août

PROGRAMME.

Dès 7h00 :
- 23e foire aux artisans et aux produits régionaux.
- 23e foire à la brocante et aux fonds de grenier.
- 23e foire aux vieux instruments et à tous les objets ayant un rapport avec la musique

Dès 11h30 : Concert apéritif par l' « Harmonie Royale Les Échos de la Batte » de Battincourt, direction musicale Y. Christina.

Dès 12h00 : Apéritif, petite restauration, barbecue, château gonflable gratuit...
Vers 14h00 : 1ère partie du concert par l' « Harmonie La Royale

Fraternelle de Bellevaux » de Malmédy, direction musicale Claude REMACLE.
Vers 15h30 : 2e partie du concert.
Dès 18h00 : **BAL MUSETTE GRATUIT !!!!**

BARBECUE GEANT toute la journée:
Côtelettes garnies – Thüringer – Hamburgers – Frites

En parallèle à la foire, quelques emplacements seront réservés aux personnes désireuses d'exposer de vieux objets « inutiles » et souvent encombrants. De même, un stand tenu par un membre de la F.C. permettra de présenter et de vendre des objets ayant un rapport avec la musique (instruments d'occasion, anciens ou incomplets, vieilles partitions, vieux pupitres, vieilles casquettes, etc.

Pour plus de renseignements, s'adresser à Francine RONGVAUX, Voie de Vance, 15, 6747 Saint-Léger
Tel/Fax : 063/239182 – Gsm : 0499/161.238 ou 0494/596.409

Galerie Franmi-Don-pedro

À la Galerie
- En mai : Poteries et sculptures Véronique LEUKERS.
- Week-end bienvenue les 22 et 23 mai.

Les Stages
- Stage fabrication de Bijoux.
- Stage de fabrication de meuble en carton.
- Stage papier mâché.
- Stage Peinture sur meubles.

Tous les détails sur le site www.franmi-donpedro.be

VIE SPORTIVE

Châtillon champion !

L'Étoile Sportive de Châtillon s'est classée 1ère de la Division III Provinciale A. Elle accède ainsi à la Division II Provinciale pour la saison 2010-2011.

Félicitations aux champions !

PETITE ENFANCE, JEUNESSE ET ENSEIGNEMENT

Joujoumobile

Surveillez sa venue !

La camionnette avec ses jeux et son matériel ludique est un service d'animation mobile.

Elle sillonne nos villages une fois par mois. Elle contient une multitude de jeux destinés aux enfants.

Voici les horaires de passage pour le mois de juin 2010 :
- Le mercredi 16 juin 2010, de 13h30 à 15h30 à Meix-Le-Tige,
- Le samedi 26 juin, fête de l'école de Saint-Léger.

N'hésitez pas à contacter M. Philippe LEMPEREUR, Échevin de l'Enseignement, (0498/21.07.27), si votre enfant n'est pas scolarisé dans une école de notre commune.

Les associations de notre commune peuvent également bénéficier gratuitement de la venue
de la « Joujoumobile »lors de leurs manifestations !

Voir également www.joujoumobile.be.

Patro

Le Canard Déchaîné n° 4

Bonjour à tous,

Ces derniers mois passés furent l'occasion pour notre mouvement d'organiser et de participer à toute une série d'organisations très diversifiées.

Grand feu
Malgré de mauvaises conditions climatiques, c'est un groupe de plus d'une trentaine de promeneurs qui s'est donné rendez-vous au local Patro ce samedi 4 avril afin de partir à la recherche des vingt bougies de notre anniversaire. Félicitations à tous les enfants déguisés pour l'occasion qui ont pu retrouver, au fur et à mesure du parcours dans le village, les vingt flambeaux qui ont, avec l'aide des derniers mariés de l'année, mis le feu au bûcher.

Forma'fond Patro
Félicitations à Nicolas (Koala), Cloé (Araçaris) et Corenthin (Kiwi) qui ont réussi pendant les vacances de Pâques leur formation N1.

La Charte Patro
Dans le but de concrétiser l'engagement de tous, nous avons rédigé une charte Patro sur laquelle tout le monde a apposé sa signature.

Ça se passe au
Ce samedi 24 avril , notre Patro a organisé une excursion au Parc d'aventures scientifiques de Frameries (Pass) ; départ à 6h30 de la gare d'Arlon pour se rendre dans le Hainaut : expériences, visite de

la tour, exercices sportifs et multiples découvertes ont rythmé toute la journée pour la plus grande joie de nos patronnés et de leurs animateurs.

Maitrank et Week-end ambassadeur

Début mai, notre mouvement est parti à la cueillette de l'aspérule afin de préparer du Maitrank. A cette occasion, ce sont plus de 100 litres qui ont macéré et ont été dégustés au Week-end ambassadeur. Nous y avons participé le 23 mai dans la cabane construite près de la fontaine du quartier de la France.

Rassemblement fédéral

Le 8 mai, notre Patro a participé au rassemblement fédéral ; ce sont plus de 7.000 patronnés qui se sont donné rendez-vous exceptionnellement à cette occasion au domaine de Chevetogne. La journée fut chargée de souvenirs, bons moments et émerveillements pour notre mouvement de Saint-Léger.

20 ans, ça se fête

Pour cette occasion, les anciens se sont réunis le dimanche 30 mai autour du goûter d'anniversaire pendant lequel nous avons eu l'occasion de projeter d'anciennes photos, de retracer notre grand parcours d'engagement et de nous remémorer une multitude de souvenirs.

Camp 2010

Cette année, nous nous rendons à Thuin du 2 au 10 août pour partir à la découverte des amis de Walt Disney. A l'occasion des 20 ans, ce sont toutes les sections réunies qui participeront au camp sous le toit de la résidence « les pins verts ». Ce camp sera l'occasion pour les enfants de participer à différentes veillées (chant, enquête, jeux…), à une activité extraordinaire et à la découverte de la région. Dans un esprit de vie en groupe, chaque section se réunira par tranche d'âge (4 à 9, 9 à 12 et 12 à 15 ans) pour vivre plusieurs animations et activités adaptées à la section.

Retrouvez notre planning, notre équipe et suivez les activités des patronnés sur le net : http://patrosaintleger.e-monsite.com/

Plaines d'été 2010 – Programme des activités

Les plaines d'été de la commune de Saint-Léger du 19 juillet au 20 août 2010 à Saint-léger, Châtillon, Meix-le-Tige

Le programme d'activités de cette année :

Pour les petits (de 2,5 à 4 ans), à Saint-Léger, du 19 au 23 juillet :
Viens avec nous découvrir la vie à **la ferme**



- Lundi : réalise ta poule multicolore et montre-nous tes talents d'imitateur.
- Mardi : allons visiter une ferme à Saint-Léger puis, ensemble, réalisons « la fresque des animaux » et goûtons une recette à base de lait «mmmm».
- Jeudi : «meuh, bêêêê, cot cot cot» reconnaîtras-tu le cri des animaux de la ferme ?
- Vendredi : participe à la chasse à la vache que le fermier a malheureusement perdu.



Pour les grands (de 4 à 12 ans), à Saint-Léger, du 26 au 30 juillet :
Découvre quelques **légendes, mythes et traditions**
- Rendez-vous avec des princesses, des sirènes et des fées.
- Connais-tu la légende de Saint Léger, les louvières, les hêtres du hussard de Saint-Léger, … ?
- A ton avis, qui est le plus fort : le Yéti ou le Bigfoot ?
- Allons à la rencontre de plusieurs personnages mythiques : Mélusine, Minotaure, le monstre du Loch Ness, …

Pour les grands (de 4 à 12 ans), à Châtillon, du 2 au 6 août :





L'eau, l'air, la terre et le feu : 4 éléments pour beaucoup de possibilités
- Allez, toutes les petites mains des jardiniers dans la terre !





Et qui dit «terre» dit aussi «bois» …
- Reconstituons le volcan Eyjafjöll en pleine action. Et trouvons qui a éteint le feu !
- Il y aura du concours dans l'air ! Avions, cerfs-volants, montgolfières, éoliennes, …
- De drôles d'engins flottants en construction ! Et réussiras-tu à ne pas te faire arroser ?
- Et quand on mélange tout, ça donne quoi ?



Pour les grands (de 4 à 12 ans), à Meix-le-Tige, du 9 au 13 août :
Remontons le temps et allons à la rencontre des **explorateurs**



- Fabrique ta propre boîte d'explorateur pour y mettre tous tes trésors de la semaine.
- Viens nous aider à retrouver l'explorateur perdu.
- Mercredi : en route pour « une journée à remonter le temps » au Fourneau Saint-Michel de Saint-Hubert.
- Mets ton costume d'explorateur et allons explorer le monde !
- Rencontre intergénérationnelle pour visiter Meix-le-Tige d'antan.



Pour les petits (de 2,5 à 4 ans), à Saint-Léger, du 16 au 20 août :
Le corps humain



- Lundi : tu as 2 yeux, 2 oreilles, une bouche et un nez, …
- Mardi : tu es déjà un grand, regarde sur ta toise !
- Mercredi : tu as une grande langue pour papoter mais aussi pour goûter !
- Jeudi : mmmm, c'est quoi ces odeurs ?
- Vendredi : allez petit pantin, viens bouger ton corps !



Des activités complémentaires à insérer dans ce programme sont en préparation. Gardez un œil sur le programme affiché dans les écoles, à l'administration communale et sur le site internet de la commune.

La plaine, comment ça marche ?



	La plaine des petits	La plaine des grands
Pour qui ?	Les enfants âgés de 2,5 à 4 ans (16 participants maximum)	Les enfants âgés de 4 à 12 ans (50 participants maximum)
Où ?	Saint-Léger, lieu de l'accueil extrascolaire collectif du mercredi après-midi, 21, rue du Château	Semaine 1 : Saint-Léger, école communale, 7, rue de Conchibois Semaine 2 : Châtillon, salle des fêtes, 86, Grand Rue Semaine 3 : Meix-le-Tige, football, 25, rue du Tram
Quand ?	Activités de 9h à 16h. Pause dîner entre 12h et 13h. Accueil le matin à partir de 8h et le soir jusque 17h30	Activités de 9h à 16h30. Pause dîner entre 12h et 13h. Accueil le matin à partir de 7h30 et le soir jusque 18h

Chaque jour, prévoir : gourde + casquette + sac à dos + crème solaire + bottes et veste de pluie (en fonction du temps) + un tablier (ou une vieille chemise de papa).

Pour les repas, les enfants doivent emporter leur casse-croûte de midi. Une collation est offerte à 10h et à 15h.

Cette année, aucun ramassage en bus ne sera réalisé.

Une assurance « responsabilité civile et accidents corporels » couvre nos activités.

Bulletin d'inscription disponible à l'administration communale (ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et du lundi au vendredi de 14h à 16h) ou sur le site internet de la commune www.saint-leger.be (rubrique Infos pratiques – Enfance – Accueil extrascolaire)

Inscription déductible fiscalement sur demande. Certaines mutuelles octroient une intervention financière aux enfants qui participent aux plaines de vacances, renseignez-vous.

Stages d'été par « Expert sport » Programme des activités

C'est une belle réussite pour les débuts de l'asbl Expert Sport qui a accueilli une cinquantaine d'enfants durant les vacances de Pâques. Autant le soleil que le plaisir du mouvement étaient au rendez vous. Unihockey, pull-ball, stratégo… toutes ces disciplines n'ont plus de secret pour nos petits experts.

L'aventure continue, nous vous attendons nombreux pendant l'été. N'hésitez pas à consulter notre site internet, un grand choix de stages vous y attend.

Merci pour votre confiance.
Salutations sportives,
Michel GUSBIN et Jean-François PEIFFER

Du 5 au 9 juillet :
5-7 ans : Initiation vélo + multisports. 50 €, max. 12 participants.
8-12 ans : Multisports + jeux nouveaux. 50 €, max. 50 participants.

Du 12 au 16 juillet :
5-7 ans : Éveil artistique et sportif. 50 €, max. 12 participants.
8-12 ans : Cuisine + multisports. 65 €, max. 24 participants.
8-12 ans : Football + multisports. 50 €, max. 24 participants.

Du 19 au 23 juillet :
5-7 ans : Éveil artistique et sportif. 50 €, max. 12 participants.
8-12 ans : Percussion + multisports. 50 €, max. 24 participants.
8-12 ans : Danse + multisports. 50 €, max. 24 participants.
8-12 ans : Tennis + sport outdoor. 50 €, max. 24 participants.
13-15 ans : VTT + Tour de Gaume + nuit en bivouac. 65 €, max. 12 participants.

Du 16 au 20 août :
5-7 ans : Initiation vélo + multisports. 50 €, max. 12 participants.
8-12 ans : Sport nature + outdoor. 50 € max. 24 participants.
8-12 ans : Football + multisports. 50 € max. 24 participants.

Du 23 au 28 août :
8-12 ans : Culture Sport. 50 €, max. 50 participants.

Toutes les informations sur www.expertsport.be

Message du Service Accueil et Prévention

Service Accueil et Prévention

Service public actif en matière d'assuétudes et de toxicodépendance

- Soutien : suivis familiaux et Groupe d'Entraide Parents
- Aides : accueil individuel des usagers et orientation thérapeutique ou médicale
- Prévention : actions préventives diverses et information spécifique « Drogues »

Quand on commence (à boire), est-ce automatiquement l'engrenage infernal ?

Certainement pas !

Chaque situation est différente et il est important de tenir compte de tous les facteurs afin de nuancer sa perception et ses réactions surtout dans le cas d'une drogue culturel comme l'est l'alcool chez nous. « **Tous les consommateurs de drogues ne sont pas toxicomanes au même titre que tous les buveurs de vin ne sont pas des alcooliques**».

Le type de consommation de drogues (ou d'alcool) et les raisons de consommer varient d'une personne à l'autre (pour se détendre, par plaisir, pour fuir le quotidien ou ses problèmes, par curiosité ou pour être accepté dans un groupe, etc.).

Aussi, pour éviter de dramatiser ou de minimiser la situation, il faut rester prudent et essayer de voir à quel type de consommation on a affaire. L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) définit trois grands types de comportements de consommation : l'usage, l'usage nocif et cette fameuse dépendance dont nous parlons si souvent.

L'usage : c'est une consommation de drogues (tant les drogues illégales que l'alcool par exemple) qui n'entraîne en principe ni complications ni dommages. C'est le cas de nombreuses consommations occasionnelles qui apparaissent souvent à l'adolescence (lire « Que disent les chiffres ? ») et qui, par la suite, vont s'estomper avec l'entrée dans la vie professionnelle, la création d'un nouveau foyer familial…

L'usage nocif : ce type de consommation, réguliè-rement marqué par des abus, est susceptible d'entraîner des dommages physiques, psychologi-ques affectifs ou sociaux pour le consommateur mais également pour ses proches. Dans le cas de l'alcool, cela se retrouve lorsqu'on reprend un véhicule en état d'ébriété et qu'on met la vie d'autrui en danger, lorsqu'on se retrouve en difficulté ou incapacité à faire face à ses obligations (travail, école, …), ou qu'on se montre violent avec son entourage.

La dépendance : on évoque ce mode de relation au produit lorsque la personne ne peut plus se passer de consommer sans ressentir de souffrances physiques et/ou psychiques.

La dépendance peut s'installer de façon plus ou moins rapide selon les produits consommés. On n'est dès lors plus maître de sa consommation mais c'est elle qui décide à notre place.
Ces nuances s'attachent non seulement aux motivations qui conduisent à consommer, mais également à la fréquence et à l'ampleur de cette consommation lorsque celle-ci envahie peu à peu tout notre cadre de vie.

Un argument majeur en pub !

Ce type d'argument est fortement utilisé par les agences de marketing et de publicité **pour vanter le produit ou le service dont le consommateur ne pourra plus se passer** une fois qu'il l'aura essayé (« Je mords, j'en devient mordu » sous entendu accro!). Nous baignons en permanence dans un environnement où

l'on nous persuade que les objets parfois les plus insolites sont la clé de notre bonheur, de l'amour, de la sécurité ou de la santé de notre famille, de l'image qu'on offre aux autres, etc., et qu'il suffit d'essayer ce produit miracle pour ne plus pouvoir s'en passer (soi disant!)

Dans notre société de « surconsommation » actuelle et pour les consommateurs potentiels que nous sommes, « ne plus pouvoir s'arrêter » de prendre un produit est donc **un comportement renforcé et valorisé par de nombreux slogans publicitaires**. Un constat largement développé lors de la conférence « **Alcool et Jeunes : les publicitaires savent pourquoi !** » qui, si elle n'a pas rencontré une succès de foule, a permis d'aborder le sujet avec beaucoup de pertinence en répondant précisément aux interpellations du public présent. Faisant suite à la journée « Théâtre Action Assuétudes » du 30 mars qui a rassemblé plus de 200 élèves comme chaque années depuis 2004, cette soirée s'inscrivait dans la campagne «Alcool et Jeunes 2009-2010» qui se prolongera encore par d'autres initiatives portées par les écoles, la médiation scolaire ou certains CPMS, mais aussi avec les cafetiers, lors de la « Fête de fin d'examens » encadrée par les éducateurs du PAS et la Maison des Jeunes d'Athus, etc.

Que disent les chiffres ?

Les enquêtes et autres recherches scientifiques vont toutes dans le même sens : elles démontrent le contraire de ce qui est affirmé par le fameux cliché de l'inévitable escalade. Si globalement les chiffres ne confirment pas cette « réalité », il faut cependant rester prudent lorsque certains comportement se généralise et deviennent des « habitudes » qui s'installent dans le temps ou que les consommations deviennent quotidiennes.

L'adage « quand on commence, on ne peut plus s'arrêter » est loin d'être vérifié dans la plupart des cas mais, existe cependant pour certains d'entre-nous présentant des affinités particulières avec l'alcool ou d'autres produits psychotropes devant lesquels nous ne sommes pas tous égaux. Certaines personnes présente ainsi une fragilité qui peut les conduire plus rapidement vers une réelle toxicodépendance qui va dès lors les enfermer dans des comportements de consommation et d'abus qu'il ne seront plus capable de contrôler. « Prudence est mère de Sûreté »!

Une étude comparative menée par le CEPAD auprès d'environ 900 élèves des écoles secondaires de Virton en 2002 et en 2007 permet de souligner plus clairement les comportements de nos jeunes en matière d'usages de drogues.

On y constate tout d'abord que près de 40% d'entre eux affirment être sortis pour la première fois avant l'âge de 14 ans. A 15 ans, ils sont 92,51% à être déjà sortis en soirée au moins une fois. Sur l'ensemble des jeunes interrogés, sans différence significative entre les sexes, 68% sont d'ailleurs « sortis » dans le mois qui précède la dernière enquête et un tiers le font toutes les semaines.

Lorsqu'on se penche sur leurs habitudes de consommation, on s'aperçoit que, comme ailleurs, c'est bien le tabac qui tient encore le haut du tableau (un tiers de fumeurs réguliers) malgré un certain tassement (les fumeurs quotidiens passent de 29,99% à 21,34% en 2007) que l'on retrouve également pour la consommation occasionnelle de cannabis (passage de 20,69% à 16,68% en 2007) avec, toutefois, une proportion stable d'un peu plus de 2% de jeunes qui consomment du cannabis quotidiennement et bien souvent dès le matin…

En ce qui concerne l'alcool, s'ils sont toujours un peu plus de 29% à boire moins d'une fois par mois et environ 17% à le faire une fois par semaine (17,44% contre 16,51% en 2002), le nombre d'élèves qui déclarent boire plusieurs fois par semaine passe lui de 8,57% à 13,54% en 2007 avec deux fois plus de buveurs quotidiens (passage de 0,31% à 0,65%). Bien que cette proportion puisse paraître faible face à celles exposées précédemment pour le tabac, elle n'en est pas moins inquiétante surtout au vu des augmentations constatées au niveau des quantités absorbées par les plus concernés d'entre eux.

En effet, si 13% des jeunes ne consomment pas en sortie (17,15% de filles pour 10,26% de garçons) et que la consommation de 1 à 6 verres reste relativement stable (55,81% des filles contre 54% en 2002 et 35,20% des garçons contre 32,95% en 2002), les consommations plus importantes ont tendance à s'amplifier. Ainsi, la consommation de 7 à 10 verres en soirée, considérée comme une consommation excessive selon les normes de l'OMS, passe de 21,51% à 23,78% chez les garçons et de 14,28% à 18,02% chez les filles. Cette tendance s'accentue encore chez les plus gros consommateurs.

On retrouve désormais 28,44% de garçons et 5,81% de filles qui affirment boire plus de 10 verres en soirée contre 21,51% de garçons et 3,37% de filles lors de l'enquête de 2002. Cela représente une augmentation globale de près de 10% en cinq ans et cela veut surtout dire que parmi les jeunes qui déclarent boire en sortie, ils sont désormais 1/3 à le faire de façon excessive.

Qu'il y ait ou pas un lien avec l'adoption de nouveaux comportements ou un effet de mode lié aux « alcoolisations rapides » de type « Binge drinking », toujours est-il que l'absorption de plus de 20 verres, ce qui représente une intoxication alcoolique majeure selon les indicateurs de l'OMS, concerne désormais 8,9% des garçons (seulement 3% en 2002). Ces données confirment donc bien les tendances actuelles et les constatations de terrains qui font état, partout en Europe, de consommation très importante d'alcool fort (de type spiritueux) absorbé dans des laps de temps relativement courts dans un but de «défonce» par un pourcentage non négligeable de jeunes, on frôle les 10%, qui sont principalement de sexe masculin.



NOS JOIES, NOS PEINES

Naissances

21.02.2010 : CHARNEUX Lina, fille de Philippe et d'Élise THIERRY
03.03.2010 : PONCELET Yaëlle, fille de Johan et d'Aurore THOLL
23.03.2010 : LOPEZ RIZOS Anaïs, fille de Jean-Luc et de Karin BIEDERMANN
31.03.2010 : VAN DE WALLE Maëlisse, fille de Miguel et d'Estelle MONIER
20.04.2010 : DECOUX Laura, fille de Jean-Noël et de Nathalie GERARD
29.04.2010 : CALOMME Julia, fille de François et de Christelle PORTA

Mariages

03.03.2010 : LAPORTE Arnaud et AMELLAL Hanane
03.04.2010 : GRATIA Didier et DERLET Béatrice
24.04.2010 : GALLOY Kévin et DELAISSE Amandine
10.05.2010 : BONBLED Antoine et CONTANT Nathalie

Décès

11.02.2010 : Mme LAMBERT Roséma, veuve de M. LEMAIRE Jules
18.02.2010 : Mme VAN DEN HEEDE Gabrielle, veuve de M. GURY Paul
04.03.2010 : M. KRACK Francis, compagnon de Mme CRELOT Brigitte

12.03.2010 : M. SCHUMACHER Julien, enfant de Jean Michel et de CLEMENT Nelly
22.03.2010 : M. MACAUX Jean, époux de Mme BRASSEUR Martine
02.04.2010 : M. BRESSART Jean Pol, époux de BERBEN Patricia
11.04.2010 : M. GOBERT Alexis, veuf de GAVROY Huguette
17.04.2010 : M. COLLIGNON Marcel, époux de MARTYNIUK Wanda

In memoriam

Marcel COLLIGNON, habitant de notre commune vient de s'éteindre à l'âge de 90 ans.

Avec lui disparaissent les derniers témoignages oraux des prisonniers de guerre de notre commune.



A l'heure où le monde s'emballe, où la haine raciale et la violence refont surface, il nous semble important de retracer ici, en quelques mots, la vie de cet homme. Ayons une pensée pour lui et pour tous les prisonniers, combattants qui nous ont permis de vivre dans un pays démocratique !

Marcel Collignon est né le 3 novembre 1919 à Gévimont, un hameau entre Bleid et Ethe. Il a fréquenté irrégulièrement l'école primaire. À 11 ans, il a accompli sa première journée de travail rétribué. Il a reçu 2 francs de l'époque pour une journée de 14 heures de besogne chez un cultivateur voisin. À 16 ans, il a été embauché au crassier de Gorcy. Plus tard, il est devenu ouvrier carrier avant d'effectuer son service militaire. Avant la guerre, il s'est acheté un vélo et est devenu coureur cycliste amateur.

Il a été incorporé aux Chasseurs Ardennais le 12 octobre 1939 et a participé à la campagne du 10 mai au 28 mai 1940. Il a été emmené en Allemagne comme prisonnier de guerre. Il y a séjourné du 29 mai 1940 au 8 mai 1945 et était inscrit sous le numéro 775 dans le stalag XXVII B. C'est là qu'il a appris l'allemand, ce qui lui a permis de devenir interprète et ainsi d'aider ses camarades dans les relations avec leurs gardiens. À un certain moment, il a été occupé dans la gare d'Amtteten. Là, il a rencontré une jeune polonaise déportée, Wanda Martyniuk. Elle deviendra sa femme à son retour en Belgique. Le 6 mars 1948, il est entré à la Société des Forges de la Providence à Rehon au service « feuillard ».

Au fil du temps, il a été ajusteur, chef ajusteur et contremaître. Il a eu trois enfants, trois garçons. Pour accueillir sa famille, il a transformé de ses mains la petite maison de la rue de Choupa. Il a donné un peu de son temps à diverses associations : le Club de football de St-léger et le Cercle du petit élevage d'Ethe. Dans la revue régionale « Le Gletton », il a raconté sa vie dans les camps et à l'usine ainsi qu'une série de souvenirs. Depuis quelque temps, il rassemblait des mots du patois qui avait bercé son enfance. Il est décédé inopinément à l'âge de 90 ans le samedi 17 avril de cette année.

Marcel était toujours présent avec son épouse aux diverses manifestations consacrées aux aînés de notre commune. Nous retiendrons de lui sa main levée vers le ciel à colérer avec humour contre ce mauvais temps, l'empêchant de faire son potager et ses nombreuses activités malgré son âge avancé…

C'est une des figures de notre commune qui disparaît.

Ayons une pensée pour lui et sa famille.

CHRONIQUE LEODEGARIENNE



Juin

05/06/2010
Audition des élèves de l'Institut de Musique dès 10H30. A midi, repas spaghetti de clôture Institut de Musique au local de la «Fanfare Communale». Renseignements : 063/23.91.82 - 0494/596.409.

06/06/2010
Fête de l'école communale de Meix-le-Tige - Au Cercle Saint-Joseph à 12H00.

12/06/2010
Course de la Rouge à 16h00. 2 circuits de 5,150 et 9,300kms. Course ou marche. Itinéraire fléché. Barbecue, garderie, boissons fraîches… Les bénéfices de la course iront entièrement pour la petite Lily.
Renseignements : Raymond GILSON 063/234066.

18/06/2010
Atelier florale - École libre à 20 heures.
Réalisation d'un bouquet ou d'un montage en fonction de la saison.
Prix : 25 €.
Renseignements : Christine CORNETTE-HENRY - 063/ 23.97.95 - 0499/ 19.85.95. cornette_henry@yahoo.fr.

19/06/2010
Membres honoraires - Cercle Saint-Joseph à Meix-le-Tige à 14H00.
Org.: Les Diapasons de Meix-le-Tige.
Anthony COLLARD 063/235184.
Paul PONCELET 063/751216.

25/06/2010
Barbecue de fin d'année - École libre de Saint-Léger à 19H30. Org.: École Libre.
Eric DECOLLE 0477/461031 - 063/223763.

27/06/2010
Tournoi de Sixte.
Org.: Football URSL Saint-Léger.

27/06/2010
Fancy-fair de l'école communale de Saint-Léger. A 12 heures, Concert de la Fanfare Communale. Marie-Hélène RONGVAUX - Rue des Fabriques 19 – 6747 Saint-Léger. Tél.: 0472/ 418.456.

Juillet

20/07/2010
Lac de Conchibois. Soirée dansante animée par l'Oberbayern « les Tribolers » et à 23h00 le feu d'artifice.

Août

08/08/2010
Cour de l'École libre dès 12 heures, Concert apéritif par une société voisine. Barbecue musical et dansant animé par Jean-Claude PANDOLFE et son trombone.
Org.: Harmonie Royale Saint-Cécile.

13/08/2010
Soirée « Cocktails » en plein air dans la cour de l'école de Châtillon.
Animation : Happy Hour Discothèque.

15/08/2010
Fête sur la Place du Trûche, brocante, concert, bal…
Renseignements : 063/23.91.82 - 0494/596.409.

Septembre

03.09/2010
Fête de Châtillon : Bal au Pachis.
Entrée : 5 €. DJ surprise.

04/09/2010
Fête à Châtillon : Fluo Night.
Entrée : 5 € (avant minuit : 3 € pour les filles)

05/09/2010
Fête de Châtillon : Kicker géant l'après-midi, bal années 80 le soir. Entrée gratuite.
Animation : Happy Hour Discothèque.

19/09/2010
« L'Allure Libre Jean-Claude FELLER ». École communale, rue de Conchibois. 10h00. 5,5 et 10,5 km. 3/4 chemins forestiers.
1 boucle. Douches au Complexe sportif (proche). A 10h10, 1 km pour enfants 7/12 ans (Challenge Jeunes - 22).
Responsable : Alain RONGVAUX 13, rue de Conchibois 6747 Saint-Léger. 0475/211.854.
alain.rongvaux@skynet.be.